

LA LETTRE DE L'ÉPARGNE ET DE LA RETRAITE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

N°3

juillet 2014

L'Edito de Philippe Crevel

L'épargnant des temps nouveaux frappe à la porte

En 2017, les « digital natives » auront pris le pouvoir. En effet, les générations nées ou ayant pratiqué Internet dès leur plus jeune âge seront majoritaires par rapport aux générations qui ont plus ou moins acquis, au cours de leur vie, la culture numérique et à celles qui n'ont qu'un rapport faible et lointain avec le numérique. Les grandes entreprises ne communiquent déjà qu'en prenant comme référent ces fameux « digital natives ». Il est vrai qu'aujourd'hui, plus de 75 % des Français ont accès à Internet et que plus près des deux tiers ont réalisé au moins un achat avec leur ordinateur ou leur mobile. La digitalisation de l'économie se poursuit, ainsi, année après année. Après la musique, le courrier, la grande distribution, la presse, le livre, le tourisme, aucun secteur ne semble pouvoir y échapper. Demain, par exemple les examens sanguins pourront être réalisés par télétransmission. Nous n'aurons plus besoin de passer par un centre d'analyse et d'autres révolutions nous attendent. Les activités financières n'échappent et n'échapperont à cette mutation. Déjà, de nombreux ménages consultent leurs comptes sur leurs ordinateurs ou leurs smartphones. Les opérations financières les plus simples sont désormais réalisables sur le net. Même si cela reste encore marginal, la souscription, en ligne, de produits d'épargne progresse inexorablement. Du fait de notre rapport complexe à l'argent, du fait de la réglementation, nous éprouvons encore quelques difficultés à nous en remettre à Internet en matière de placements. Mais, dans les prochaines années, un Big Bang a toutes les chances de survenir. En effet, aujourd'hui, l'offre proposée sur Internet est une déclinaison de ce qui existe dans les agences ou aux guichets des banques. Or, qui dit Internet, dit nouveaux modes de consommation, dit nouvelles approches. Le caractère ludique en phase avec le monde du jeu, de la vidéo devrait l'emporter avec à la clef une simplification des offres. L'épargnant des temps nouveaux souhaitera avoir accès à une interface facile d'usage et avoir accès, sur l'écran de sa tablette, à toutes les informations le concernant de manière synthétique et agréées. Il réfléchira non plus produit d'épargne, Livret A, PERP ou Assurance-vie avec leurs caractéristiques techniques incompréhensibles mais par fonction, logement, santé, prévoyance, retraite... Si dans les autres secteurs révolutionnés par le numérique, des nouveaux entrants ont bousculé les règles, il en a été ainsi avec Amazon, « Ebay » pour la grande distribution ou « tripadvisor » pour le tourisme, qu'en sera-t-il pour le secteur financier ? Les exigences prudentielles freinent, sans nul doute, l'entrée d'un inconnu mais il n'est pas impossible qu'un « pure player » associé à un acteur financier bouscule les codes...

LES NEWS DU MOIS

COTE RETRAITE

La chute du rapport cotisants / retraités

L'équilibre du système de retraite dépend du rapport entre le nombre de cotisants au système de retraite et le nombre de retraités de droit direct. Or, du fait de l'évolution démographique et des difficultés économiques, celui-ci diminue régulièrement depuis plusieurs années. Il est passé de 2,01 en 2005 à 1,78 en 2012. D'ici 2060, selon le Conseil d'Orientation des Retraites, ce rapport devrait encore baisse de 0,35 point. Il s'élèverait, de ce fait, à 1,43. Cette évolution incontournable obligera à des arbitrages délicats dans les prochaines années...

Non, non vous ne rêvez pas, les pensions augmentent

De génération en génération, le montant de la pension rapporté au revenu d'activité brut moyen continue à augmenter. De la génération de 1939 à celle de 1947, le ratio est passé de 45 à près de 55 %. Le montant des pensions de droit direct a, ainsi, progressé, entre la génération 1924 et la génération 1942, de 16 % pour les hommes et de 46 % pour les femmes. Cette augmentation est liée à des carrières plus complètes avec des salaires servant de référence pour le calcul des pensions plus élevées. Il faut également prendre en compte la montée en puissance des régimes complémentaires. Mais, évidemment, il s'agit d'une photographie du passé ; pour l'avenir tout dépendra de l'évolution de la situation économique. Compte tenu des dernières prévisions de l'AGIRC et de l'ARRCO, il est fort probable que les pensions connaissent d'ici 2040 une notable érosion.

Comment sont financés les régimes de retraite obligatoires ?

En 2012, trois quarts des ressources du système de retraite proviennent des cotisations sociales soit 220 milliards d'euros. En 2002, les cotisations sociales représentaient 82 % des ressources. Aujourd'hui, les impôts et taxes affectées pèsent 11 % soient 46 milliards d'euros. Ce poste augmente en particulier du fait des taxes dont le poids est passé, en dix ans, de 2 à 6 %. Les transferts en provenance d'organismes tiers comme l'assurance chômage (UNEDIC) ou la branche famille de la Sécurité sociale (CNAF) représentent 5 % des ressources du système de retraite. Sans surprise, le recours à l'endettement s'est accru avec l'augmentation du déficit. Ce mode de financement représente, désormais, 7 % des ressources des régimes de retraite.

Les femmes bientôt toutes centenaires... presque, près de 33 ans d'espérance de vie à 60 ans en 2060

Contrairement à quelques idées reçues, l'espérance de vie continue à progresser. Ainsi, selon le Conseil d'Orientation des Retraites, l'espérance de vie à 60 ans en 2060 atteindra 32,3 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes (scénario central) contre respectivement 27,3 et 22,7 ans en 2013 (scénario central). En 2002, cette espérance de vie était respectivement de 25,6 et de 20,8 ans.

La canicule, un mal pour un bien

La canicule de 2003 qui entraîna le décès de plus de 15 000 personnes a eu de fortes conséquences sur l'espérance de vie des personnes de plus de 60 ans et surtout de celles de plus de 80 ans. En effet, après un recul assez important en 2003, les gains ont été importants les années suivantes et sont encore présentes plus de 10 ans après les événements. Certes, en 2004 et 2005, il était assez logique d'enregistrer un progrès en matière de longévité mais ses gains se sont poursuivis à un rythme plus rapide que précédemment bien au-delà de 2004.

COTE EPARGNE

Les dépenses pré-engagées, les meilleurs ennemis de l'épargne

Les dépenses pré-engagées sont passées, en France, de 12,3 à 29,1 % de 1959 à 2013. Figurent dans les dépenses pré-engagées, les dépenses liées au logement, les abonnements à l'électricité, au gaz ou à l'eau. Il faut également y ajouter les services de télécommunication (téléphonie mobile notamment), les frais de cantine, les services de télévision, les assurances (hors assurance-vie) et les services financiers. Avec la montée en puissance des télécommunications et l'augmentation des loyers ainsi que des frais liés à l'habitation, ces dépenses ont fortement progressé ces dernières années. La part consacrée au logement est, ainsi, passée de 9,3 à 22,9 % de 1959 à 2013. Cette augmentation donne l'impression aux ménages que leur pouvoir d'achat se contracte fortement. Par définition la montée en puissance de ces dépenses pèse sur les capacités d'épargne financières qui représentent moins de 6 % du revenu disponible brut

L'épargne financière sous pression

Le taux d'épargne financière s'élevait à la fin de l'année 2013 à 5,8 %. Ce taux était de 7,1 % en 2009. Avec l'accroissement du poids de l'endettement immobilier, avec la stagnation voire leur diminution de leur pouvoir d'achat, les ménages réduisent la part consacrée aux produits d'épargne financière. En effet, l'endettement immobilier représente près de 85 % du revenu disponible brut des ménages en 2013 contre moins de 50 % en 1996. La baisse de rendement des différents placements financiers a également contribué à la moindre appétence des ménages à leur égard.

L'augmentation de la fiscalité en 2011 et en 2012 a pu enfin décourager certains épargnants.

L'assurance, un métier à 4600 milliards de dollars !

En 2013, les cotisations de l'assurance ont représenté plus de 4.640 milliards de dollars. La progression a été de 1,4 % en 2013 du fait de la faible croissance des pays dits avancés. En 2012, le taux de progression était de 2,5%. C'est l'assurance-vie qui souffre le plus de la baisse d'activité avec une croissance réduite à 0,7 % en 2013 contre 2,3 % en 2012. En Europe de l'Ouest, après un recul de trois ans, les cotisations de l'assurance-vie ont néanmoins, repris le chemin de la hausse avec un gain de 4%. La France enregistre une croissance de 3,9% et l'Allemagne, 2,2%. En revanche, aux Etats-Unis, les primes d'assurance-vie diminuent de près de 8 %. Pour l'assurance non-vie, les pays émergents portent la croissance. Dans ces pays, la progression est de plus de 8 % quand elle est de 1,1 % au sein des pas avancés. Dans les prochaines années, les économistes s'attendent à une forte progression des dépenses d'assurances dommage dans les pays émergents. Il faut souligner que l'évolution des dépenses d'assurances est un bon indicateur de l'état de développement d'une économie.

LE DOSSIER DU MOIS

Les revenus des Français face à 40 ans de crise

Augmentation des revenus fonciers et financiers jusqu'en 2007

Depuis le premier choc pétrolier, les Français ont dû faire face à une série de crises qui ont modifié en profondeur la composition de leurs revenus. Ainsi, les revenus du patrimoine avec l'appréciation de l'immobilier et des valeurs mobilières mais aussi avec la montée en puissance de l'assurance-vie représentent, en 2013, plus de 9 % des revenus des ménages contre 5 % en 1970. Il est à noter que ce type de revenus a atteint son maximum avant la crise de 2007 avec un taux de 10,5 %.

L'augmentation constante des prestations sociales

Les prestations sociales pèsent de plus en plus lourds en raison des crises et des politiques mises en œuvre pour en limiter les effets. Elles représentent 34,5 % des revenus des ménages contre 20 % en 1970 et 30 % en 2006.

Des impôts de plus en plus élevés

De 1970 à 2013, le poids des impôts est passé de 6 à 15,6 %. L'augmentation a été assez régulière avec quelques à-coups à la fin des années 90 et depuis 2011.

Déclin des revenus non salariaux

Du fait de la diminution sur longue période, les revenus non salariaux ont tendance à diminuer. Leur poids au sein des revenus de l'ensemble des ménages est passé de 21 à 9 % de 1970 à 2013.

Les TNS champions de l'épargne par obligation

Les travailleurs non-salariaux (TNS) épargnent plus que les salariés. Ce taux peut atteindre plus 45 % pour les indépendants hors agriculteurs et 19 % pour ces derniers contre une moyenne de 16 % pour l'ensemble de la population. Mais, ce taux d'épargne est plus subi que volontaire. En effet, les TNS doivent financer leur outil de production et épargner en conséquence. De même, du fait de la modicité des retraites obligatoires, ils doivent cotiser à des produits d'épargne retraite supplémentaires comme les contrats Madelin.

Les actions victimes de la dette publique

En 2013, selon l'INSEE, les émissions d'actions cotées (contre apport d'espèce et non pas échanges) se sont élevées à moins de 9,5 milliards d'euros contre 35

milliards d'euros en 2009. La crise financière et la crise économique sont passées par là. Les entreprises sont prudentes dans leurs projets d'expansion. En outre, une part non négligeable des capitaux est captée par les titres des dettes publiques qui génèrent un effet d'éviction certain.



La lettre mensuelle de l'épargne et de la retraite du Cercle de l'Épargne est une publication réalisée par Lorello Ecodata, cabinet de conseils en stratégies économiques dirigé par Philippe Crevel avec le concours d'O2P-Conseil

Abonnement annuel à cette lettre hebdomadaire et à la lettre mensuelle de l'épargne et de la retraite 500 euros

Pour tout renseignement, contacter Shahina Akbaraly : s.akbaraly@o2p-conseil.com
Sites Internet : www.lorelloecodata.com / <http://cercledelepargne.blogspot.fr/>

Lorello Ecodata
44, rue de Fleurus - 75006 Paris
Téléphone : 01 45 00 37 37 / 06 03 84 70 36